

CAESTRE Communication

JUIN 2020

La mairie, on garde le contact :

Site internet officiel : www.caestre.fr

Facebook - page officielle de la commune : Caestre La Mairie

Email : caestre.en.flandre@nordnet.fr

Téléphone : 03 28 40 15 74

Télécopie : 03 28 42 14 72



Chers Caestriotes et Caestriotes,

Le 25 mai dernier à 19h a eu lieu la réunion d'installation du nouveau conseil municipal et l'élection du maire. En raison de la crise sanitaire actuelle cette séance s'est tenue en comité restreint afin de respecter les règles de distanciation et de sécurité.

Elu maire à l'unanimité par le conseil municipal, c'est avec joie et fierté que j'ai pris mes fonctions immédiatement. Je tiens à remercier tous ceux qui, en période de COVID19 et quelques jours avant le confinement ont choisi de venir voter afin de donner à mon élection toute sa légitimité.

Nous avons ensuite procédé à l'élection des trois adjoints :

- Edouard Gossey, 1^{er} adjoint en charge des finances
- Géraldine Degrave, 2^{ème} adjoint à la communication et aux affaires sociales
- Philippe Crinquette, 3^{ème} adjoint aux travaux et à l'environnement

Mon équipe et moi-même, regrettant de n'avoir pu vous convier à cette séance, tenons par le biais de cette communication à remercier toutes les personnes qui ont oeuvré et apporté leur aide, directement ou indirectement, durant le confinement.

Permettez moi de mettre en avant nos couturières qui ont travaillé sans relâche afin d'offrir les précieuses surblouses au personnel de l'hôpital et aussi des centaines de masques pour la population et pour l'hôpital.

Vous êtes nombreux à avoir été solidaires, pris soin des plus faibles, assuré un service, veillé à la sécurité...

MERCI A TOUS!

Faisons en sorte de garder cette solidarité si précieuse au coeur de notre village. Nous aurons à coeur de le gérer avec bon sens pour en assurer le bien vivre.

Jean-Luc Schricke

Maire de Caestre

L'équipe municipale :

Jean-luc Schricke , Maire (13)

Philippe Crinquette (11), Géraldine Degrave (15), Edouard Gossey (17), Adjoints

Laurence Peco (2), Delphine Leblanc (5), Kathy Rohart (7), Frédéric Cerouter (14), Conseillers Municipaux délégués

Marie Van de Rostyne (1), Fabien Ghelein (3), Jean-Philippe Siemiatkowski (4), Freddy Caroux (6), Gaëlle Lenière (8),

Olivier Loewenguth (9), Dorothee Vennin (10), Laurent Vanoverschelde (12), Frédéric Maerten (16), Nathalie Paris (18),

Elise Caloone (19), Conseillers Municipaux



INFORMATIONS PRATIQUES

Ordures Ménagères

Le ramassage a lieu tous les lundis, même les jours fériés. Merci de sortir vos poubelles et containers au plus tôt le dimanche soir et de les rentrer dès le passage du camion ou au plus tard le soir même.

Ramassage du verre

Une collecte est organisée le premier lundi de chaque mois, dans les bacs spécifiques.

Plusieurs colonnes à verre sont également à votre disposition dans le village : Salle des fêtes, Salle polyvalente, Centre d'apports volontaires, Parking du magasin Carrefour Contact, Place de l'Eglise.



Alerte SMICTOM Les masques jetables ne sont pas recyclables !

A l'arrivée au centre de traitement de déchets, si des masques ont été mis dans les conteneurs à déchets recyclables, c'est l'ensemble de la ramasse qui doit être retriée

Ce travail supplémentaire a un coût, et il nous sera facturé. A bon entendeur...

Soyons tous responsables face au tri

Entretien des jardins et pelouses

Pour le respect et le confort de tous, les tontes de pelouses, tailles de haies, coupes de bois ne sont pas autorisées le dimanche et les jours fériés. Il est rappelé que le dépôt de déchets verts dans les fossés est INTERDIT, un centre d'apports volontaires est à votre disposition au village.

CCFI / Aide à l'entretien des haies - Dossiers de demande et renseignements en mairie

Suite au COVID19, la date limite de remise des dossiers a été reportée au 30 juin. Si vous êtes concernés nous vous conseillons de faire le nécessaire très rapidement.

INFO

LE CENTRE D'APPORTS VOLONTAIRES

Vous voulez savoir : "c'est Autorisé ou c'est Interdit ?"

Seuls, les déchets verts sont acceptés à notre ancien centre d'apports volontaires :

- les coupes de haies, branches d'arbres de 2m maximum, souches de taille raisonnables, plantes, fleurs, gazon.

Pour les gravats, et après avoir téléphoné en mairie pour accord, vous pourrez déposer uniquement briques, parpaings, graviers, bétons non ferrailés de taille modeste, le tout sans terre.

TOUT AUTRE DEPOT EST INTERDIT à CAESTRE

Vous pouvez déposer tous les encombrants non autorisés à Caestre dans n'importe quelle déchetterie du SMICTOM.

Les plus proches : Hazebrouck, Bailleul, Ebblinghem, (pour le moment sur rendez vous au moins jusque fin juin).

Les dépôts illicites engendrent des tris supplémentaires qui nous sont facturés.

Un centre d'apports volontaires au village, c'est confortable, alors respectons les règles

Permanence de l'assistante sociale

Mme COURTI ou Mme SCHRICKE, assistantes sociales, assurent une permanence en Mairie, le mardi de 9h30 à 10h30 tous les 15 jours, le calendrier est disponible en Mairie.

En cas d'urgence : 03 59 73 48 30

ADMR Service d'Aide à domicile

Services ménagers et aide à la personne.

Contact :

Tél : 03 28 43 55 46 / E-mail asso.admr.strazeele@wanadoo.fr

Paroisse Notre Dame de Grâce

Permanence à Caestre tous les 1^{er} et 3^{ème} samedis de 9h30 à 11h30 et les 2^{ème} et 3^{ème} mercredis de 10h à 11h30.

Contact :

Tél : 06 04 43 67 93 - E-mail demol.florence@orange.fr.

S.I.E.C.F. Relais service public énergie

Mme Nathalie BOSCO-RAOUT, Conseillère Energie, assure des permanences lundi, mardi toute la journée, mercredi matin et semaines impaires le jeudi matin, au Centre Directionnel à Hazebrouck.

Sa mission est d'apporter aux usagers des conseils lors de la signature des contrats et/ou une aide en cas de difficultés rencontrées avec les fournisseurs d'énergie (coupure, négociation d'échéancier)

Pour tous renseignements : 06 48 17 92 88

Conciliateurs

Le calendrier des permanences est disponible en Mairie.

Renseignements : 06 48 17 92 88

SECURITE - Projets

Deux projets à l'étude par le département :

- La sécurisation du carrefour rue de Strazeele, rue de la Libération, rue d'Hazebrouck est toujours d'actualité. Une étude approfondie est en cours.
 - Création d'un passage piéton à la sortie de la rue Yves Baron. Il s'agit de permettre aux parents et aux enfants de traverser en toute sécurité cette route qui mène à l'école.
- La configuration actuelle ne permet pas la création d'un passage piéton. L'étude en cours porte sur la modification de l'ilot central et des trottoirs rue d'Hazebrouck à la sortie du lotissement.
- Une réflexion est également en cours pour dissuader les excès de vitesse réguliers aux entrées du village.

RESTAURATION DE L'EGLISE

Après une première étape qui a permis de rénover la tour, il est temps de penser à la poursuite de la restauration de notre église. Les travaux à prévoir sont d'ampleur et plusieurs démarches sont faites afin de pouvoir aider au financement de cette réfection :

LES SUBVENTIONS

Elles sont une aide précieuse pour ce projet, et toutes les demandes seront faites aux différents organismes concernés.

FONDATION DU PATRIMOINE - Souscription volontaire

Faire un don pour aider à la restauration de l'église Saint-Omer c'est être acteur de ce beau projet.

Il n'y a pas de montant imposé, chacun selon son budget peut faire monter la cagnotte.

L'objectif de la collecte est de 50 000 €, nous vous remercions de nous aider à l'atteindre.

Faire un don en ligne, rendez-vous sur le site www.fondation-patrimoine.org/63107

Faire un don par chèque, des bons de souscription sont disponibles en mairie

La Fondation du patrimoine est reconnue d'utilité publique : vous faites un don, vous bénéficiez d'une réduction d'impôt.

Mairie, on garde le contact

IMPORTANT, aide aux personnes vulnérables et sensibles

A l'approche de l'été et d'une éventuelle canicule, sachez que le registre communal des personnes vulnérables et sensibles est toujours ouvert.

Ce registre est encadré par les dispositions de l'article L121-6-1 du code de l'action sociale et des familles.

Le décret n° 2004-926 du 1er septembre 2004 fixe les limites d'utilisation des données recueillies.

Vous êtes âgés de 65 ans et plus, ou handicapés, n'hésitez pas à appeler la mairie si vous ressentez le besoin d'avoir un contact régulier. Nous enregistrerons vos coordonnées.

FACEBOOK, la nouvelle page officielle de votre mairie

Ayez le réflexe "Caestre La Mairie" afin d'avoir les informations officielles !

La page est mise à jour régulièrement. Vous y trouverez :

- les informations pratiques concernant la vie dans la commune
- les notifications sur des modifications de service (changement horaires, interruption, report...)
- les informations des différents organismes sociaux ou de service public
- etc...

ARTISANS et ENTREPRISES, un onglet vous est réservé sur le site de la commune www.caestre.fr.

Pour profiter de cette visibilité supplémentaire, avec possibilité de lien vers votre site ou messagerie, c'est très simple, rendez-vous dans l'onglet "ENTREPRENDRE" pour vous inscrire.

CLUBS ET ASSOCIATIONS - Les infos

**Toutes les coordonnées des clubs et associations
sur le site internet www.caestre.fr
(onglet vie pratique / associations)**

Loisirs et Culture

Anciens Combattants
Amis de l'Orgue et de la Chapelle
Association La Joie de Vivre
Association Les Tilleuls
Caestre En Chanteurs
Club Informatique
Comité des Fêtes
Ecole de Musique
Harmonie Communale
Jardins Ouvriers
Scrap'Club
Tricot et Couture

Sport

Archers, Sté Saint Sébastien
Badminton
Basket
Bouleurs
Danse Moderne
Football
Gymnastique Enfants
Pétanque
Tennis de table
Zumba

Ecoles

Association de Parents d'Elèves
Ecole Publique
Association de Parents d'Elèves
Ecole Privée
Association Ecole et Famille
(OGEC)

Les activités reprennent !

Reprise en juin :

Tennis de Table (le 5)
Association Les Tilleuls (le 9)

Reprise en septembre :

Association des Aînés "La Joie de Vivre" (le 2)
Société des Bouleurs (le 9)
Club Basket
Club informatique

A NOTER DANS L AGENDA

Les rendez-vous à ne pas manquer :

5 septembre - Portes ouvertes au Scrap'Club
5 et 6 septembre - Week end Ducasse
Fête foraine, brocante, animations diverses
13 septembre - Repas des aînés
26 septembre - Soirée du Tennis de Table

18 octobre - Concours de belote des Jardins Ouvriers
Samedi 24 octobre - Concert de l'harmonie communale
Octobre (date à confirmer) - Brocante scrap & fil

1er novembre - Loto du Football
10 novembre - Fête de la Saint Martin
11 novembre - Messe et cérémonie Anciens Combattants
22 novembre - Fête de la Sainte-Cécile

21 décembre - Spectacle de Noël
28 décembre - Sortie des ados

INFO

La salle des Sports

Les travaux du terrain de foot sont terminés.
Une magnifique pelouse, des pare-ballons, un éclairage au top !

Ajoutons à cela une nouvelle main courante qui permettra aux sponsors de communiquer.

Le club de foot dispose désormais d'un bel équipement pour s'entraîner et disputer de nombreux matches.

A venir... la rénovation de la salle des sports

Soyons respectueux de nos infrastructures

Mesdames, Messieurs les responsables ou membres des clubs, spectateurs, accompagnants... nous comptons sur votre vigilance et votre bon sens pour respecter et faire respecter les règles de bonne utilisation des différents terrains de sport, salles et le matériel mis à disposition. Ceci pour que chacun puisse continuer à pratiquer le loisir de son choix dans les meilleures conditions, et en bonne harmonie avec les riverains.

Compte tenu des restrictions liées au COVID19, les dates sont données sous réserve de report ou d'annulation. Les éventuelles modifications seront mises en ligne sur "**Caestre La Mairie**"



CLUBS ET ASSOCIATIONS - Les messages

La Gymnastique Enfants



Au vu des circonstances, la gymnastique enfants ne reprendra pas pour cette saison.

On vous informera de la reprise en septembre, si elle est possible.

En attendant, pour les gymnastes, gardez la forme.

En espérant vous revoir bientôt !!!

Mme Gauquie Marie Hélène - 06 05 28 12 80

Caestre en Chanteurs



Groupe de chanteuses et chanteurs âgés de 7 à 77 ans.

Nous chantons pour le plaisir et ne demandons pas de connaissances particulières pour nous rejoindre : juste savoir lire et aimer chanter.

Nous répétons tous les mardis soir en période scolaire de 20h00 à 21h15 un répertoire français reprenant les plus grands titres de la variété française (Goldman, Indochine, Téléphone, Saez, ...). La salle de répétition (salle de musique) se situe rue de Strazele à Caestre en face du passage piéton.

La période actuelle nous a obligé à interrompre nos répétitions en vue de notre concert prévu courant mai 2020.

Cependant, après la rentrée scolaire 2020-2021, nous reprendrons les répétitions après la soirée d'inscription prévue le 8 septembre 2020 à 20h00.

Venez, n'ayez pas d'apriori ... Chacun a sa place...

INFOS Scrap'Club

Le Scrap'Club



Pour s'initier au Scrapbooking, découvrir une autre façon de faire des albums photos, s'initier à de nouvelles techniques, échanger des idées...

Pour partager tout simplement

Fonctionnement du club :

- 3 ateliers par mois, en soirée, de 19h45 à 23h dans la salle du 1^{er} étage de la mairie.
- Plusieurs ateliers mini-albums dans l'année le samedi après-midi
- Plusieurs week-ends d'ateliers dans l'année le samedi et dimanche en journée.

Pour une reprise sereine des ateliers, le Scrap'Club a établi un règlement spécial pour la période de crise sanitaire.

Présidente :
Marie-Hélène MARCHAL,
06.19.98.17.14

Trésorière : Sabine DESREUMAUX
Secrétaire : Marie-Pierre REEBER

INFOS Tennis de Table



Le club c'est :

- Entraînements suivis et dirigés le mardi à 18h et le vendredi à 19h (loisir ou compétition)
- Dimanche matin, championnat FFTT (salle polyvalente)

Renseignements et inscriptions :

Patrick Cadnioncq

57 place de l'Eglise - tél 06 47 33 01 65

Calendrier FFTT saison 2020-2021 - 1^{ère} phase

- Dimanche 20 septembre
- Dimanche 04 octobre
- Dimanche 18 octobre
- Dimanche 08 novembre
- Dimanche 15 novembre
- Dimanche 29 novembre
- Dimanche 13 décembre

6 à 7 équipes engagées dans les différentes divisions : régionale 4, Départementale 1, Départementale 2, Départementale 3, Départementale 4.

Vous pouvez nous suivre sur notre page facebook
m.facebook.com/TTTCaestre/

Naissances

Sarah CASSELEUX née le 20 janvier 2020
Raphaël LEBLEU né le 23 janvier 2020
Timothé DERRIEN né le 29 janvier 2020
Soline BELPALME née le 5 février 2020
Léo DEWAELE DEKAISER né le 7 février 2020
Victoire DELATTRE née le 4 mai 2020
Cassandra SPRIET née le 23 mai 2020
Inès DUHAMEL née le 13 juin 2020

Mariages

Vincent VUILLAUME & Perrine CARON, mariés le 22 février 2020

Décès

Roland BALLOY décédé le 12 janvier 2020
Marie-Fanny GOURNAY née DEMEY décédée le 4 février 2020
Claire SIX née CAULIER décédée le 29 février 2020
André MAREZ décédé le 16 mars 2020
Germaine CARPENTIER née FACKEURE décédée le 12 mars 2020
André CANNESON, décédé le 25 mars 2020
Raymond HERMAN décédé le 10 avril 2020
Brigitte DECOUVELAERE née BALLOY décédée le 13 avril 2020
Francis DEROO, décédé le 27 avril 2020

HOMMAGE



Madame Marie-Fanny Gournay
nous a quittés le 4 février dernier à l'âge de 94 ans.
Maire honoraire de Caestre
Officier de l'Ordre national du Mérite
Ancien sénateur
Ancien Député
Ancien conseiller régional du Nord-Pas de Calais
Ancien conseiller général du Nord
Madame Gournay repose au cimetière de Caestre dans le caveau de famille

Après avoir été Conseiller Municipal en 1965, Mme Marie Fanny GOURNAY a été élue Maire de Caestre en 1971. A cette époque, une femme à la tête d'une commune était rarissime.

Mme GOURNAY a largement contribué à l'évolution du village en créant plusieurs lotissements. Le groupe scolaire a été construit ainsi que la salle des fêtes, la salle des sports. Un Béguinage et une résidence pour personnes âgées ont également vu le jour.

Mme GOURNAY a également exercé plusieurs mandats au niveau départemental, régional et national, ce qui a largement contribué à la renommée du village. Mais la fonction de Maire a été sa préférée.

Aux côtés de son mari Gilbert, elle a collaboré à la vie associative du village. Elle est à l'origine de la création de l'association des amis de l'orgue et de la Chapelle qui s'est investie dans la restauration de notre patrimoine.



Madame Brigitte Decouvelaere était notre doyenne.
Elle nous a quittés le 13 avril 2020 à l'âge de 106 ans.

Née à Saint Syvestre Cappel, c'est à l'âge de 99 ans qu'elle fit le choix de venir habiter la Résidence Les Tilleuls à Caestre.

Aujourd'hui Madame Decouvelaere repose auprès des siens au cimetière de St Sylvestre Cappel.

La doyenne du village est désormais Madame Coralie Vannoorenberghe, aujourd'hui âgée de 105 ans.